

## Discours de Charles de Gaulle devant l'École militaire de Saint-Cyr (3 novembre 1959)

**Légende:** Le 3 novembre 1959, le général de Gaulle, président de la République française, prononce devant les élèves de l'École militaire de Saint-Cyr un discours dans lequel il insiste sur la nécessité pour la France de conserver le contrôle absolu de sa défense nationale.

**Source:** GAULLE, Charles de. Discours et messages. Volume III: Avec le renouveau (1958-1962). Paris: Plon, 1970. 443 p. ISBN 2-259-02264-2.

**Copyright:** (c) Editions Plon

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/discours\\_de\\_charles\\_de\\_gaulle\\_devant\\_l\\_école\\_militaire\\_de\\_saint\\_cyr\\_3\\_novembre\\_1959-fr-c45374f7-6791-41cb-866f-1e1523201df9.html](http://www.cvce.eu/obj/discours_de_charles_de_gaulle_devant_l_école_militaire_de_saint_cyr_3_novembre_1959-fr-c45374f7-6791-41cb-866f-1e1523201df9.html)

**Date de dernière mise à jour:** 24/10/2012

## Discours de Charles de Gaulle devant l'École militaire de Saint-Cyr (3 novembre 1959)

[...]

Il faut que la défense de la France soit française. C'est une nécessité qui n'a pas toujours été très familière au cours de ces dernières années. Je le sais. Il est indispensable qu'elle le redevienne. Un pays comme la France, s'il lui arrive de faire la guerre, il faut que ce soit sa guerre. Il faut que son effort soit son effort. S'il en était autrement, notre pays serait en contradiction avec tout ce qu'il est depuis ses origines, avec son rôle, avec l'estime qu'il a de lui-même, avec son âme. Naturellement, la défense française serait, le cas échéant, conjuguée avec celle d'autres pays. Cela est dans la nature des choses. Mais il est indispensable qu'elle nous soit propre, que la France se défende par elle-même, pour elle-même et à sa façon.

S'il devait en être autrement, si on admettait pour longtemps que la défense de la France cessât d'être dans le cadre national et qu'elle se confondît, ou fondît, avec autre chose, il ne serait pas possible de maintenir chez nous un Etat. Le Gouvernement a pour raison d'être, à toute époque, la défense de l'indépendance et de l'intégrité du territoire. C'est de là qu'il procède. En France, en particulier, tous nos régimes sont venus de là.

Si vous considérez notre histoire – qu'il se soit agi des Mérovingiens, des Carolingiens, des Capétiens, du Premier ou du Second Empire, des Première, Deuxième, Troisième, Quatrième, Cinquième, Républiques – vous discernerez, qu'à l'origine de l'Etat et à celle des régimes qui l'ont, tour à tour, assumé, il y eut toujours des préoccupations ou des nécessités de défense. Inversement, toute invasion, tout désastre national, ont amené, infailliblement, la chute du régime du moment. Si donc un gouvernement perdait sa responsabilité essentielle, il perdrait, du même coup sa justification. Dès le temps de paix, il serait bientôt admis qu'il ne remplit pas son objet.

Quant au commandement militaire, qui doit avoir la responsabilité incomparable de commander sur les champs de bataille, c'est-à-dire d'y répondre du destin du pays, s'il cessait de porter cet honneur et cette charge, s'il n'était plus qu'un élément dans une hiérarchie qui ne serait pas la nôtre, c'en serait fait rapidement de son autorité, de sa dignité, de son prestige devant la nation et, par conséquent, devant les armées.

C'est pourquoi, la conception d'une guerre et même celle d'une bataille dans lesquelles la France ne serait plus elle-même et n'agirait plus pour son compte avec sa part bien à elle et suivant ce qu'elle veut, cette conception ne peut être admise. Le système qu'on a appelé « intégration » et qui a été inauguré et même, dans une certaine mesure, pratiqué après les grandes épreuves que nous avons traversées, alors qu'on pouvait croire que le monde libre était placé devant une menace imminente et illimitée et que nous n'avions pas encore recouvré notre personnalité nationale, ce système de l'intégration a vécu.

Il va de soi, évidemment, que notre défense, la mise sur pied de nos moyens, la conception de la conduite de la guerre, doivent être pour nous combinées avec ce qui est dans d'autres pays. Notre stratégie doit être conjuguée avec la stratégie des autres. Sur les champs de bataille, il est infiniment probable que nous nous trouverions côte à côte avec des alliés. Mais, que chacun ait sa part à lui !

Voilà un point capital que je recommande à vos réflexions. La conception d'une défense de la France et de la Communauté qui soit une défense française, cette conception-là doit être à la base de la philosophie de vos centres et de vos écoles.

La conséquence, c'est qu'il faut, évidemment, que nous sachions nous pourvoir, au cours des prochaines années, d'une force capable d'agir pour notre compte, de ce qu'on est convenu d'appeler « une force de frappe » susceptible de se déployer à tout moment et n'importe où. Il va de soi qu'à la base de cette force sera un armement atomique – que nous le fabriquions ou que nous l'achetions – mais qui doit nous appartenir. Et, puisqu'on peut détruire la France, éventuellement, à partir de n'importe quel point du monde, il faut que notre force soit faite pour agir où que ce soit sur la terre.

Vous vous rendez compte comme moi de l'envergure de cette obligation, de tout ce à quoi elle va nous conduire. Au point de vue national, il faut avoir le courage de la regarder en face ; toute la nation doit y être

associée. Il faut avoir le courage de la vouloir et celui de la remplir. Dans le domaine de la défense ce sera notre grande œuvre pendant les années qui viennent. Pour commencer, l'emploi éventuel de cette force, son organisation et la façon dont elle doit être constituée et fournie, cela aussi – et d'accord avec ce que j'ai dit de la défense en général – doit être un objet essentiel de vos études et de vos travaux.

[...]